

Comité Syndical du 28 mars 2024
Procès-verbal

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 28 mars à 19 heures 30, les membres du Comité Syndical de la Région de Questembert se sont réunis en salle de réunion du siège de Questembert Communauté, sous la présidence de Monsieur Raymond HOUEIX, président du SIAEP.

Date de convocation : 22 mars 2024

Nombre de conseillers titulaires en exercice : 32

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 20

Nombre de procurations : 1 (M. HILLAIREAU Denis à M. COUTIAUX Yves)

Présents : M. Marcel ARS, Mme Sylvie BENNEKA, M. Dominique BONNE, M. Yannick BOULO, M. Jean-Yves BOUSSO, M. Patrick BOUVET, M. Jacky CHAUVIN, M. Ludovic COLLOMB, M. Yves COUTIAUX, M. Loïc HANS, M. Raymond HOUEIX, M. Patrick LE COINTE, M. Denis LE RALLE, Mme Michèle LE ROUX, M. Eric LUCAS, M. Vincent LUHERNE, Mme Christine MANHES, M. Rémy ONIMUS, M. Joël TRIBALLIER, Mme Marie-Annick BOUIT (suppléante).

Absents (titulaires) : M. Fabrice ALLAIN, M. Claude BERNIER, M. Hugues BRABANT, M. Jean CAPELLE, M. Philippe DANIELO, M. Hervé GUILLON-VERNE, M. François HERVIEUX, M. Denis HILLAIREAU, Mme Séverine LAUNAY, M. Jean-Pierre LE METAYER, M. Gildas POSSEME, Mme Odile PROVOST, Mme Gaëlle ROLLIN

Secrétaire de séance : Mme Christine MANHES

CS 28 03 2024 01 – Procès-verbal du Comité Syndical du 13 mars 2024

CONSIDERANT l'obligation pour le Comité Syndical d'approuver le procès-verbal de la séance précédente,

Ayant entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

LE COMITE SYNDICAL,

à l'unanimité des membres présents lors de la dernière séance, **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 13 mars 2024.

CS 28 03 2024 02 – EAU / BUDGET PRIMITIF 2024

CONSIDERANT le projet de budget communiqué à chaque délégué en amont de la présente séance (avec reprise des résultats) et qui peut se résumer ainsi :

Section d'Exploitation Dépenses : 3 689 300,00 euros

Section d'Exploitation Recettes : 3 689 300,00 euros

Section d'Investissement Dépenses : 5 126 869,71 euros

Section d'Investissement Recettes : 5 126 869,71 euros

CONSIDERANT le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 13 mars 2024,

Ayant entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,

LE COMITE SYNDICAL,

à l'unanimité, **ADOpte le Budget Primitif 2024 tel que présenté. Le budget est voté par chapitres.**

CS 28 03 2024 03 – ASSAINISSEMENT COLLECTIF / BUDGET PRIMITIF 2024

CONSIDERANT le projet de budget communiqué à chaque délégué en amont de la présente séance (avec reprise des résultats) et qui peut se résumer ainsi :

Section d'Exploitation Dépenses : 2 907 500,00 euros

Section d'Exploitation Recettes : 2 907 500,00 euros

Section d'Investissement Dépenses : 10 765 362,49 euros

Section d'Investissement Recettes : 10 765 362,49 euros

CONSIDERANT le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 13 mars 2024,

Ayant entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

LE COMITE SYNDICAL

à l'unanimité, **ADOpte le Budget Primitif 2024 tel que présenté. Le budget est voté par chapitres.**

CS 28 03 2024 04 – ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF / BUDGET PRIMITIF 2024

CONSIDERANT le projet de budget communiqué à chaque délégué en amont de la présente séance (avec reprise des résultats) et qui peut se résumer ainsi :

Section d'Exploitation Dépenses : 276 093,59 euros

Section d'Exploitation Recettes : 276 093,59 euros

Section d'Investissement Dépenses : 33 495,98 euros

Section d'Investissement Recettes : 44 464,01 euros

CONSIDERANT le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 13 mars 2024,

Ayant entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

LE COMITE SYNDICAL,

à l'unanimité, **ADOpte le Budget Primitif 2024 tel que présenté. Le budget est voté par chapitres.**

**CS 28 03 2024 05 – MANDAT DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE PAR LA COMMUNE DE BERRIC AU SIAEP
QUESTEMBERT POUR TRAVAUX SUR LE RESEAU D'EAUX PLUVIALES EN CENTRE BOURG EN 2024 / ACCORD DE
PRINCIPE**

VU le Code de la Commande Publique en ses articles L.2422-5 et L.2422-6,

CONSIDERANT le programme 2024-2025 du SIAEP de travaux sur ses réseaux d'assainissement,

CONSIDERANT le projet de la Commune de BERRIC de réaménagement et embellissement de son centre-bourg (rues environnantes de l'église) au cours de l'année 2024, comportant la réhabilitation probable du réseau communal de collecte des eaux pluviales, réseau jouxtant le réseau public SIAEP de collecte des eaux usées,

CONSIDERANT qu'il apparaît judicieux de précéder les travaux d'embellissement du bourg de travaux de réhabilitation des réseaux souterrains d'eaux usées et d'eaux pluviales,

CONSIDERANT qu'il est judicieux de faire intervenir une seule et même entreprise de travaux sur les deux réseaux, d'eaux usées et d'eaux pluviales, pour une question de praticité dans la mise en œuvre et de responsabilité,

CONSIDERANT l'appel d'offres à engager prochainement par le SIAEP en vue des travaux sur réseaux d'eau et d'assainissement Programme 2024-2025,

LE COMITE SYNDICAL, à l'unanimité :

- **se prononce en faveur du principe de délégation par la Commune de BERRIC au SIAEP QUESTEMBERT de la maîtrise d'ouvrage sur l'opération de réhabilitation du réseau de collecte des eaux pluviales, concomitante des travaux de réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées, dans le périmètre d'emprise du projet communal de réaménagement et embellissement des rues avoisinant l'église en centre-bourg ;**
- **autorise Monsieur le Président du SIAEP à signer avec Monsieur le Maire de Berric le contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage correspondant, et toutes pièces afférentes.**

**CS 28 03 2024 06 – MODALITES DE CONCEPTION ET DE MISE EN ŒUVRE DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT ET DES
RESEAUX D'EAU POTABLE REALISES SOUS MAÎTRISE D'OUVRAGE PRIVEE, EN VUE DE LEUR RACCORDEMENT AUX
RESEAUX PUBLICS D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE**

VU les prescriptions du Code de la Santé Publique s'imposant à tout usager des services publics d'eau potable et d'assainissement des eaux usées,

VU les règlements des services d'eau et d'assainissement du SIAEP de la Région de QUESTEMBERT,

CONSIDERANT que le SIAEP doit veiller au bon fonctionnement et au bon entretien des réseaux publics dont il a la charge,

CONSIDERANT que le SIAEP doit veiller à la qualité des rejets d'eaux usées et à la protection du milieu naturel,

CONSIDERANT que le SIAEP est consulté par le service d'Application du Droit du Sol sur les demandes de Permis d'aménager, de Zones d'Activités, de ZAC, de permis de construire groupés, quant à la desserte en eau potable et aux modalités d'assainissement de ces projets,

LE COMITE SYNDICAL, à l'unanimité, décide de :

- Adopter la convention-type ci-jointe, de conception et mise en œuvre des réseaux d'assainissement réalisés sous maîtrise d'ouvrage privée, en vue de leur raccordement aux réseaux publics d'assainissement des eaux usées,

- Adopter la convention-type ci-jointe de conception et mise en œuvre des réseaux d'eau potable réalisés sous maîtrise d'ouvrage privée, en vue de leur raccordement aux réseaux publics de distribution d'eau potable,
- Assortir ces deux conventions de prescriptions techniques annexées (ci-jointes),
- Dans le cadre de la consultation par GMVA ADS,
 - imposer aux porteurs de projets d'ouvrages privés voués à se raccorder aux réseaux publics d'eau et d'assainissement la signature, pour acceptation et mise en œuvre, de ces conventions, assorties de prescriptions techniques,
 - émettre un avis défavorable à la délivrance de la DAACT en cas de non-signature desdites conventions, et en cas de non-respect desdites conventions.

Rappel de l'ordre du jour de la séance du 28 mars 2024 :

1. PV du CS du 13 mars 2024.
2. EAU / Budget Primitif 2024
3. Assainissement collectif / Budget Primitif 2024
4. Assainissement non collectif / Budget Primitif 2024
5. Mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage par la commune de Berric au SIAEP Questembert pour travaux sur le réseau d'eaux pluviales en centre-bourg en 2024 / Accord de principe
6. Modalités de conception et de mise en œuvre des réseaux d'assainissement et des réseaux d'eau potable réalisés sous maîtrise d'ouvrage privée, en vue de leur raccordement aux réseaux publics d'assainissement et d'eau potable

POINTS DIVERS ET INFORMATIONS

Néant

Signataires (Président et Secrétaire de Séance)

M. Marcel ARS,

Mme Sylvie BENNEKA,

M. Dominique BONNE,

M. Yannick BOULO,

M Jean-Yves BOUSSO,

M. Patrick BOUVET

M. Jacky CHAUVIN,

M. Ludovic COLLOMB,

M. Yves COUTIAUX

M. Loïc HANS

M. Raymond HOUEIX

M. LE COINTE Patrick

M. Denis LE RALLE,

Mme Michèle LE ROUX,

M. Eric LUCAS

M. Vincent LUHERNE,

Mme Christine MANHES

M. Rémy ONIMUS,

M. Joël TRIBALLIER,

Mme Marie-Annick BOUIT (suppléante).